En Foi de Quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: Témoin, notre très-fidèle et bien-aimé cousin et conseiller le très-honorable Sir Frederic Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronnet, Chevalier de notre très-illustre Ordre de St. Patrice, Chevalier Grand-Croix de notre Ordre très distingué de St. Michel et St. Georges et Chevalier Commandeur de notre très-honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, et Vice-Amiral du Canada. A notre Hôtel du Gouvernement, en notre cité d'Ottawa, en notre Puissance du Cana la, ce deuxième jour de février, de l'année de Notre-Seigneur mil huit vent soixante et dix-sept, et de notre Règne la quarantième.

Par Ordre,

R. POPE,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Pelletier a prêté et souscrit le sermen tprescrit par la loi, devant Robert Le Moine, écuier, commissaire nommé à cette effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable Charles Alphonse Pantaléon Pelletier, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Adam Hope a été introduit entre les honorables messieurs Scott et McMaster.

L'honorable M. Hope a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Dufferin.

Ordonné, Qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu. Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A notre fidèle et bien-aimé Adam Hope, de notre province d'Ontario, dans notre Puissance du Cauada:

SALUT:-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous